

Les Sénégalaises à la conquête de leur liberté

Interdiction de l'excision en 1999, vote d'une loi sur la parité absolue dans les listes locales et nationales en mai 2010. Les organisations de la société civile sénégalaise remportent des combats significatifs pour faire avancer les droits des femmes au pays de la Teranga (1).

« Les hommes ne vont pas donner le pouvoir comme ça, l'histoire le montre partout »

En 1999, sous l'impulsion du collectif des femmes parlementaires, relayé par les organisations féminines du pays, le Sénégal a vécu une véritable (r)évolution lorsque l'Assemblée Nationale a voté une loi interdisant la pratique de l'excision sous toutes ses formes (2). Plus récemment encore, le 14 mai dernier, la même Assemblée a adopté une loi sur la parité hommes-femmes dans les fonctions électives (3). Loi qui précise noir sur blanc que toutes les listes électorales prévues pour des institutions de la République devront être composées de manière alternée d'hommes et de femmes.

Un long combat

« C'est un des aboutissements de la lutte des femmes au niveau du Sénégal mais également sur tout le continent africain, explique Fatou Sow, coordinatrice internationale de WLUML (Women Living Under Muslim Laws), sociologue sénégalaise et chercheuse au CNRS en France. Ce vote représente une très grande avancée. » Cette loi sur la parité est en effet le fruit d'un long combat des organisations féminines sénégalaises. *« On s'est battu pour qu'elle existe. En appartenant à la société civile, il était de notre devoir de porter haut et fort ce combat et de faire avancer la condition des femmes. Pas à pas, on chemine pour que les droits des femmes progressent, dans les institutions, dans la maison, dans la chambre »,* affirme Fatou Diop, présidente du COSEF, une organisation qui a porté haut et fort la lutte pour le vote de la loi. La parité votée, *« la bataille concerne aujourd'hui la formulation du décret d'application, qu'on espère pouvoir obtenir avant les élections législatives de 2012 »,* avance Awa Fall Diop, Présidente de l'Observatoire des relations de genre au Sénégal. Ce qu'espèrent aussi les organisations féminines, c'est qu'à travers cette loi, les femmes vont cesser de venir en politique pour aider un cousin, un père, un frère, mais dans le but de saisir les opportunités qui se présentent à elles d'investir les espaces institutionnels. Pour Thierno Bâ, Président d'une des plus anciennes ONG sénégalaises USE (Union solidarité entraide), c'est aux femmes de se saisir de la parité et de son application. *« Il reste encore beaucoup de batailles mais il faut persévérer et aller jusqu'au bout. Les hommes ne vont pas donner le pouvoir comme ça, l'histoire le montre partout. Les femmes doivent donc arracher progressivement les parcelles de pouvoir. »* Un pouvoir jusqu'à présent très concentré aux mains des hommes qui reproduisent à tous niveaux des conceptions patriarcales fortement ancrées dans les têtes.

Questions de mentalité

« Les hommes, depuis leur plus jeune âge, sont convaincus qu'ils doivent diriger. Il nous faut déconstruire et (re)construire les rapports sociaux sur un autre modèle », poursuit Tchernobâ. Car, à travers leurs luttes, les femmes, mais aussi certains hommes engagés dans la lutte pour l'égalité entre les sexes, veulent prouver que la femme est porteuse d'espoir et qu'elle doit accéder à l'autonomisation à tous les niveaux pour acquérir chaque jour un peu plus d'espace de liberté et de pouvoir. *« La liberté se gagne, on ne te l'offre jamais sur un plateau d'argent »,* argue Awa Fall Diop. Tout changement de mentalité implique un profond processus dans la durée. Un changement qui ne peut s'opérer sans une réelle volonté et

une implication politique forte. « *Une de mes craintes vis-à-vis de cette loi sur la parité, c'est que les partis politiques soient obligés de mettre 50% de femmes mais qu'elles ne soient que des « alibis ». Une autre concerne plus spécifiquement l'appareil politique du Sénégal. On va gagner des galons > politiques mais si le système politique est corrompu, qu'allons-nous pouvoir faire ?* », questionne Fatou Sow. En poulaar, la langue des peuls, on utilise le terme de bambaare, pour décrire un mouvement collectif, où chaque pas en appelle un autre, pour un développement réalisable et équilibré. Un terme approprié.

Marie Devers – Genre en Action

(1) Teranga : hospitalité sénégalaise et tradition d'accueil

(2) Selon l'UNICEF, 46% des femmes de 15-45 ans sont excisées en Afrique (98% en Somalie, 89% au Soudan, 28% au Sénégal).

(3) En 2009, les femmes représentaient 19,2% des élus au parlement sénégalais, ce qui correspond également à la moyenne mondiale.